

Francophonies d'Amérique



La métamorphose incomplète des anglophones du Québec : cohabitation ou voisinage

John E. Trent

Numéro 10, 2000

Actes du colloque « Francophonies d'Amérique : Altérité et métissage »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005084ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005084ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Trent, J. E. (2000). La métamorphose incomplète des anglophones du Québec : cohabitation ou voisinage. *Francophonies d'Amérique*, (10), 101–114.
<https://doi.org/10.7202/1005084ar>

LA MÉTAMORPHOSE INCOMPLÈTE DES ANGLOPHONES DU QUÉBEC : COHABITATION OU VOISINAGE

John E. Trent
Université d'Ottawa

Plusieurs semblent éprouver des difficultés à comprendre le comportement quelque peu excentrique ou schizophrène de la communauté anglophone du Québec. Le groupement « Les amis canadiens des schizophrènes » m'a bien mis en garde contre l'utilisation de ce genre de langage, qui fait tout de même référence à un sérieux problème d'ordre psychologique et de défaillance mentale. Bien, voilà, c'est en effet ce que croient nombre de personnes à propos du sort des pauvres Anglais du Québec, qui, après tout, sont censés avoir été fort bien traités, voire privilégiés, n'est-ce pas ?

Comment se fait-il alors qu'une telle minorité, si choyée soit-elle, descende dans la rue et se serve de tribunes de tout genre pour attaquer le gouvernement québécois et le gouvernement fédéral, insulter les francophones et même se réprimander elle-même ? Comment se fait-il que certains s'intègrent aux francophones comme des voisins, tandis que d'autres désirent un retour en arrière comme dans une cohabitation linguistique ?

Contrairement à l'opinion publique actuelle, je pense : *a)* que les anglophones du Québec constituent surtout une collectivité de particuliers plutôt qu'une communauté ; *b)* qu'ils sont, en tant que minorité de langue officielle, dans une situation pire qu'on pourrait le croire à première vue ; *c)* qu'ils se sont mieux adaptés qu'on ne le pense à l'évolution de la société québécoise en une société francophone ; *d)* que leur comportement tant soit peu querelleur relève de celui de toute minorité et, partant, qu'il est le reflet d'une collectivité en voie d'adaptation à son statut de minorité.

En guise d'explication, j'avancerai premièrement que la société anglophone a été soumise à un changement rapide et très profond qui fait que son sentiment d'identité demeure toujours en proie à une métamorphose sociale et psychologique incomplète. Le Québec anglophone est parsemé de fissures liées aux générations, aux régions, à l'ethnicité et, avouons-le, à la langue même. Mais, ce qui est plus fondamental encore, ce sont les différences d'opinion politique que l'on observe entre ceux qui voudraient que leurs droits soient protégés à l'intérieur d'une société francophone, et ceux qui voudraient la liberté de choisir au sein d'une société qui accorde des droits linguistiques égaux aux anglophones et francophones. Il existe donc des divergences d'opinions entre les intégrationnistes multiculturels qui sont

bilingues, plus jeunes, et leurs aînés, les « anglos » traditionnels. De plus, il ne faut pas se surprendre de la discorde qui règne chez les Québécois d'expression anglaise ni de leur morcellement. Ces gens se comportent comme toute minorité au lieu de s'affirmer comme « anglophones » avec leur flegme typique. Pour comprendre les luttes défensives des minorités, il suffit de se rappeler le fracas qui a eu lieu à l'hôpital Montfort et les luttes intestines qui s'ensuivirent au sein des institutions représentatives de cette collectivité ontarienne.

Afin de compléter cette introduction, permettez-moi de présenter quelques éléments du contexte qui entoure mon sujet. Il faut se rappeler que le comportement des anglophones du Québec est influencé non seulement par la société et la politique québécoises, mais aussi par la situation au Canada et en Amérique du Nord, voire même par les exemples fournis par des minorités d'ailleurs ainsi que par les normes des droits de la personne aux Nations unies. À titre d'exemple, on peut prétendre que la mondialisation produit un effet bénéfique pour les minorités d'expression anglaise, mais nuisible pour les francophones, à cause de l'attrait de la culture anglo-américaine qui sévit partout sur la planète.

S'interroger sur la place qu'occupent les anglophones du Québec et le rôle qu'ils peuvent jouer n'est pas nouveau. Il y a maintenant près de vingt ans, Gary Caldwell et Eric Waddell se demandaient, dans leur livre *The English of Quebec: From Majority to Minority Status*, si oui ou non le Québec d'expression anglaise caressait le désir de survivre ; s'il possédait une conscience collective qui se situait au-delà du vague sentiment de former une collectivité linguistique ; s'il existait une raison valable d'assurer le maintien d'un Québec d'expression anglaise ; si tout cela était lié à la préservation du Canada ; si les anglophones se sentaient capables de faire preuve d'une solidarité suffisante à l'endroit du Québec pour leur permettre de se sentir chez eux dans un Québec français et, le cas échéant, si l'intégration serait possible sans danger d'assimilation¹. Quelques années plus tôt, soit en 1978, Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos, dans le premier ouvrage jamais publié au sujet du Québec anglais, se demandaient jusqu'à quel point le Québec devrait devenir une société pluraliste, basée sur le modèle américain, pour enfin pouvoir mieux s'accommoder de sa population multiculturelle². Chacune de ces questions conserve encore sa pertinence de nos jours.

Si l'énigme « anglo » n'est pas un phénomène nouveau, il faut dire qu'elle n'est pas unique non plus. Les vagues migratoires accrues, l'intégration mondiale et les moyens de communication de pointe amènent plusieurs groupes ethniques à se poser de sérieuses questions à propos de leur survie (quand ce ne sont pas les autres qui s'en posent à leur endroit). Ils s'interrogent aussi sur la nature évolutive de leur communauté et de son identité et, il va sans dire, sur leurs relations avec les collectivités qui les entourent. Les anglophones du Québec suivent le même cheminement. Et c'est précisément ce genre de questions qui est à la base de la fragmentation qui s'opère à l'intérieur de la collectivité.

Pour ma part, je suis reconnu pour être un professeur qui s'intéresse surtout au dialogue plutôt qu'à la confrontation. De toute façon, en tant qu'anglophone vivant au Québec, on pourrait me considérer de façon suspecte. Afin de nous débarrasser de certains complexes, permettez-moi de bien souligner que je suis conscient que la culture française au Québec subit une pression constante provenant de la présence massive des anglophones en Amérique du Nord. Nous savons également que, grâce aux institutions dont il s'est doté depuis longtemps, le Québec anglophone possède une structure plus solide que celle des francophones hors Québec. Enfin, vu les efforts constamment déployés pour conserver le fait français en Amérique du Nord, on pourrait croire qu'en comparaison les anglophones du Québec paraissent comme des « braillards ». Malgré que je sois au courant de tout cela et que je le tiens pour acquis, permettez-moi de vous présenter une autre facette de l'histoire. Je ne m'attends pas à ce que vous versiez beaucoup de larmes sur le sort des Anglo-Québécois, mais j'aimerais quand même démontrer que leur image d'élite gâtée et privilégiée n'est plus tout à fait juste.

Plus tôt cette année, j'ai fait campagne contre William Johnson pour la présidence d'Alliance Québec afin de démontrer qu'il existe d'autres voix anglophones au Québec que celles de certains confrontationnistes vociférants. Aussi ce texte sera-t-il celui d'un observateur participant qui tentera de maximiser le bien-fondé et de réduire les préjugés au minimum. En plus de faire appel à mon expérience d'anglophone québécois, je m'appuierai sur certains livres qui ont été publiés sur ce sujet et sur nombre d'articles parus dans les médias, ainsi que sur des dizaines d'entrevues que j'ai menées auprès des élites anglophones, avant et durant cette campagne.

Un rappel historique

Je n'ai nullement l'intention de dresser le profil chronologique des Anglais au Québec, mais je voudrais tout simplement souligner certains faits historiques qui pourront servir comme points de référence que j'éluciderai plus tard. Les gens provenant des îles Britanniques et des États-Unis ont fondé d'importants établissements dans les Cantons de l'Est et dans l'Outaouais. Ils ont détenu la majorité à Montréal jusque vers le milieu des années 1800. Aujourd'hui, les anglophones forment toujours quelque 20 % de la population de la métropole. Dans la région du Pontiac, dans l'ouest du Québec, il existe toujours une faible majorité d'anglophones et, à eux seuls, ils forment 90 % de la population de Shawville.

Jusqu'à la Révolution tranquille, durant les années 60, les Anglais au Québec formaient une collectivité importante, voire puissante, et agissaient en « partenaires égaux dans une province bilingue », comme le dit Garth Stevenson dans son étude récente intitulée *Community Besieged: The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*³. Stevenson utilise le terme « consociationalism » pour mieux décrire le régime au sein duquel évoluait l'élite anglophone cosue, soutenue par une masse de citoyens respectueux, qui se servait de sa

position économique supérieure pour marchander et négocier certains accommodements quant à sa place dans la vie politique. Grâce à sa prépondérance dans l'économie au Canada et à sa position constitutionnelle spéciale, l'élite anglophone possédait une source d'influence extraordinaire, non seulement à Montréal et au Québec, mais également auprès du gouvernement fédéral et au sein même du Cabinet. C'est de là qu'elle tenait ses privilèges, mais c'est ce qui lui a permis d'apporter une contribution considérable au Québec.

Ce court survol historique cache toutefois certains facteurs d'importance. Tous les auteurs cités jusqu'à présent soulignent que l'une des caractéristiques qui définissent le mieux les Anglais au Québec avant l'élection du Parti québécois en 1976, c'est la façon qu'ils avaient de s'identifier à la majorité anglophone nord-américaine. Ils savaient bien qu'ils étaient minoritaires, mais ils se percevaient comme une majorité. Il ne fallait donc pas qu'ils agissent en minoritaires. Ce genre de perception a eu deux répercussions. D'abord, le passage du statut de majorité à celui de minorité au sein d'une société francophone devait s'opérer au niveau des esprits. Il va sans dire que ce changement d'attitude a été difficile à digérer et demeure toujours source de divergence entre les camps « intégrationnistes » et « traditionalistes ». Deuxièmement, les Anglais du Québec ont cru qu'ils pouvaient renoncer au nationalisme et se dispenser de former leur propres groupements communautaires représentatifs. C'est ainsi qu'au lendemain de l'élection du PQ en 1976, les anglophones n'ont pas vraiment su comment réagir en tant que collectivité. Au cours des deux années suivantes, six associations différentes ont vu le jour dans le but de donner une voix aux gens d'expression anglaise au Québec. Il a fallu deux années de plus pour fusionner ces groupes en un seul : Alliance Québec.

Pour accomplir cette tâche, une certaine dose de « discipline démocratique » a été nécessaire. L'une des orientations qui a été mise au rancart a été la liberté de choix, pour ceux qui croyaient que l'anglais conserverait toujours son statut d'égalité dans une province bilingue. Alliance Québec acceptait de prime abord les principes de la loi 101, à savoir que la langue de travail au Québec serait le français, même si certaines des modalités de la loi ont fait l'objet de contestations. Ironiquement, à la suite de la prise du pouvoir par William Johnson et ses acolytes du Parti Égalité à Alliance Québec, la proposition relative au « libre choix », qui avait été rejetée plus tôt, est revenue sur le tapis. Elle tendait à contrôler l'organisme qui l'avait déjà rejetée et venait par conséquent renverser la vocation même d'Alliance Québec.

Troisièmement, les Anglais du Québec ont compris, presque dès leur arrivée au Québec, qu'ils ne seraient jamais assez nombreux pour être à la tête du gouvernement. Ils ne posséderaient jamais leur « propre gouvernement ». Leur réaction a donc été de créer des institutions sociales bien à eux : entreprises, écoles, universités, hôpitaux, services sociaux, bibliothèques, théâtres. Ils se sont constitués en communauté à part. Des orientations individualistes prédominaient dans leurs activités commerciales et sociales, mais ils s'occu-

paient aussi, bien sûr, de politique fédérale. Aujourd'hui, après plus de deux décennies au pied de la barricade politique, la majorité des anglophones ont encore une fois abandonné leurs groupes communautaires pour revenir à leur préoccupation première au sein des entreprises et des institutions à vocation sociale, du moins celles que l'État ne leur a pas enlevées. Actuellement, le point chaud, à Montréal, est la fusion des trois hôpitaux anglophones en un seul centre hospitalier des plus modernes. On doit admettre aussi que les Québécois d'expression anglaise respirent mieux depuis 1996, car ils ont appris que, grâce aux mariages mixtes franco-anglais, les inscriptions dans les écoles anglaises avaient augmenté. L'exode relatif des diplômés universitaires est aussi à la baisse, et les Québécois anglophones conservent toujours le taux d'instruction le plus élevé au pays.

Du Québec « anglais » au Québec « anglophone »

L'image qu'on se faisait d'un Québec anglais isolé, d'ascendance britannique, ne s'applique pas de nos jours, sauf, peut-être, pour la génération de l'âge d'or. Entre 1976 et 1996, la collectivité d'origine a perdu la moitié de ses effectifs (400 000 personnes) au profit des autres provinces, nombre qui vient s'ajouter aux quelque 165 000 autres qui ont quitté entre 1970 et 1975, selon les derniers chiffres fournis par Statistique Canada. Ce chiffre est énorme. Il se compare à la moitié du nombre de francophones qui habitent hors Québec. Près de la moitié de cette perte a été comblée par des immigrants d'origines ethniques et raciales diverses, mais d'expression anglaise. Au cours de cette période, donc, on peut dire que cette collectivité a perdu une grande partie de son statut, de son pouvoir, de sa position dominante dans l'économie et de ses droits linguistiques.

Quelques-uns de ces faits étaient connus, mais un rapport détaillé, publié par *The Gazette* dans la semaine du 30 mai 1999, s'appuie sur des données fournies par Statistique Canada pour esquisser le profil suivant du Québec anglophone, à l'aube de l'an 2000. La population anglophone se chiffre maintenant à 760 000 personnes, soit 11 % de la population québécoise; or, en 1970, elle s'établissait à 900 000 habitants et représentait 15 % de la population. Environ 18 % de la population montréalaise est d'expression anglaise, mais seulement 167 000 anglophones habitent en dehors de l'île de Montréal. Aujourd'hui, il ne reste qu'un tiers des anglophones qui soient d'origine britannique. Il y a présentement 20 % d'anglophones dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Parmi les allophones, 230 000 parlent à la fois l'anglais et le français, tandis que 140 000 parlent seulement l'anglais. Près de 70 % des allophones qui sont arrivés depuis les années 80 et qui ont adopté une autre langue à la maison ont opté pour le français (une hausse de 20 % par rapport à 1961).

Être de langue anglaise n'est maintenant qu'un facteur parmi d'autres dans l'identité des Québécois anglophones. Ils s'intègrent de plus en plus au Québec francophone. Le nombre d'enfants issus de mariages entre Anglais et

Français est sur le point de dépasser celui des enfants issus de mariages entre deux anglophones. La majorité des gens de chaque génération sont maintenant bilingues, sauf chez les personnes âgées. Lors du recensement de 1996, 65 % des anglophones se sont déclarés bilingues (une hausse de 40 % comparativement à 1971).

Les anglophones sont plus portés à s'assimiler au français, et les francophones sont moins enclins à s'angliciser. La proportion de Québécois dont la langue maternelle est l'anglais qui parlent français à la maison est passée à 10,2 % en 1996, de 7,5 % qu'elle était en 1971. Le nombre de francophones qui se sont assimilés à l'anglais a été ramené de 1,6 % à près de 1,1 % au cours de la même période. Les institutions de langue anglaise, telles que les universités, les hôpitaux et les services sociaux, se transforment à leur tour: elles deviennent plus bilingues, offrent des services à la clientèle en français et engagent des francophones.

Passons maintenant des données quantitatives aux données qualitatives pour esquisser, d'une autre façon, cette transformation assez saisissante. On peut affirmer qu'en général la collectivité anglophone traditionnelle, au Québec, était d'ascendance britannique et unilingue; que ses membres fréquentaient l'école anglaise; qu'ils vivaient, achetaient, travaillaient et s'amusaient en anglais. Ils fréquentaient rarement les francophones et sentaient qu'ils faisaient partie de la majorité anglophone canado-américaine. Ils habitaient partout au Québec et affichaient fièrement leur héritage britannique. Or, à l'aube de l'an 2000, on peut dire que de plus en plus d'anglophones du Québec n'en connaissent pas long sur cette histoire et font fi de cet héritage britannique. Ils habitent surtout la région montréalaise, sont multilingues et d'origines ethniques et raciales diverses. Ils fréquentent l'école française et vivent dans des quartiers mixtes; de plus, ils travaillent et discutent en français. Calvin Veltman, professeur d'études urbaines à l'Université du Québec à Montréal, disait avec concision: «La bataille est terminée et le français l'a remportée.»

Le duel interne au sein du Québec d'expression anglaise

Ce changement profond, généralisé et rapide dans le statut et dans l'identité des Québécois d'expression anglaise a eu toutefois deux impacts fort divergents, selon la nature et les perceptions des personnes touchées. La plupart des aînés se sont sentis traumatisés par la perte d'influence des anglophones. En contrepartie, le groupe multiethnique, plus jeune, s'accommode tant bien que mal de la situation et il a choisi l'intégration au Québec d'expression française. Voilà donc le foyer principal où se déroule cette lutte intestine chez les Québécois d'expression anglaise, une collectivité toujours angoissée par cette métamorphose incomplète. Selon *The Gazette*:

Tous ces changements ont eu un effet perturbateur sur bon nombre d'anglophones, en particulier les gens d'un certain âge de l'ouest de l'île qui ont atteint la majorité à une époque où les règles du jeu étaient très différentes.

Ils se sont aperçus tout d'un coup que leur communauté se transformait, qu'elle devenait une minorité, passant dans l'espace d'une génération de la situation de population prospère, en plein essor, au cœur de la structure du pouvoir économique du Canada, à celle de groupe doté d'une cohésion beaucoup moindre et d'une influence économique, sociale et politique grandement diminuée.

Pour les anglos d'un certain âge, la preuve de ce transfert de pouvoir se voit partout. (29 mai 1999, p. A11 [traduction].)

Pour mieux nous situer par rapport à l'impact de cette restructuration commune, établissons d'abord deux genres de « types idéaux », au tableau 1. Il va sans dire qu'un type idéal qui nous aide à entrevoir plus clairement certaines situations peut porter à une généralisation excessive et à une trop grande simplification. Il est donc nécessaire de préciser que tout Québécois d'expression anglaise ne se verra pas parfaitement bien représenté d'un côté ou de l'autre de ce tableau. Mais utilisé comme profil d'ensemble, ce tableau devrait saisir certaines divergences qui existent parmi les anglophones québécois.

La fragmentation des Québécois anglophones est devenue apparente surtout au cours de la course à la présidence d'Alliance Québec en 1999. Jusqu'alors, il était évident qu'il existait des divergences basées sur des facteurs tels que la génération, les antécédents ethniques et la contestation entre Montréal et les associations régionales de l'extérieur de l'île même. Mais les dimensions idéologiques des disputes au sein de la collectivité n'avaient jamais été claires. Au cours des années, Alliance Québec et les principaux

Tableau 1
Forces en présence parmi les anglophones québécois :
politiques, principes, perceptions

Intégrationnistes	Confrontationnistes
– Intégration au sein de la société francophone; adoption du français comme langue commune – Reconnaissance du besoin d'une protection spéciale pour la culture française en Amérique du Nord – Plan A : reconnaissance et protection du caractère unique du Québec dans la Constitution – Démocratie, dialogue, coopération – Fierté du français comme partie de l'identité – Groupes plus jeunes, plus diversifiés sur le plan ethnique	– Liberté du choix de la langue et reconnaissance de l'anglais comme langue officielle – Égalité des droits linguistiques individuels du français et de l'anglais – Plan B : opposition aux séparatistes assortie d'une menace de partition, de règles référendaires et de dévastation économique – Confrontation, procès, manifestations – Libéraux individualistes – Groupe plus âgé, plutôt britannique

médias d'expression anglaise avaient tenté de dissimuler ces différences, parce qu'il était important qu'une collectivité minoritaire fasse « front commun ». Au fil du temps, il est devenu de plus en plus évident que les différences qui opposaient Montréal aux autres régions constituaient un facteur déterminant dans cette divergence d'opinions. Il semble que plus on vit dans un voisinage où les anglophones sont la majorité, comme le West Island de Montréal, plus il est possible de refuser de croire au fait que les anglophones constituent une minorité au Québec. Il est évident que, sur une base individuelle, ce raisonnement est très complexe et doit tenir compte d'antécédents personnels et d'orientations différentes.

Pourquoi ce duel maintenant ?

Comment se fait-il que ces divergences idéologiques ont fait éruption parmi les anglophones en 1998, lorsque William Johnson et ses disciples du Parti Égalité ont pris les rênes d'Alliance Québec, l'organisme communautaire par excellence du Québec anglophone, afin d'en renverser complètement l'orientation par la suite ? La chose n'aurait pu se produire si elle n'avait pas correspondu aux changements qui se sont fait sentir dans l'attitude de bon nombre d'anglophones. Voici ce que l'on m'avait dit au cours d'entrevues avec une quarantaine de représentants de l'élite anglophone, et aussi ce que j'ai entendu de la part de membres d'Alliance Québec, tant anciens que nouveaux, et des médias anglophones.

La suppression du mouvement de liberté de choix a été une mauvaise idée. Alliance Québec aurait dû simplement écouter le point de vue de ses défenseurs, le considérer comme une voix marginale, et incorporer certains éléments de leurs revendications et de leurs inquiétudes. Les politiques de Robert Bourassa sur la langue d'affichage, l'utilisation qu'il a faite de la clause « nonobstant » pour annuler l'effet de la décision de la Cour suprême et la présentation du projet de loi 86, ont causé un émoi tel qu'elles ont abouti à la création du Parti Égalité. En fin de compte, l'effondrement de ce parti a laissé pour compte plusieurs militants qui, par la suite, se sont mis en disponibilité pour prendre le pouvoir à Alliance Québec, de façon « hostile ».

L'exode de tant d'enfants et de petits-enfants de Québécois d'expression anglaise a fait croire aux anglophones qu'ils n'avaient plus leur raison d'être au Québec. Ils ont blâmé les séparatistes pour le déracinement des familles qui ont contribué à « bâtir le Québec ».

Ce sont les attaques perpétrées à l'endroit des Anglais et de la population anglaise qui ont réussi à alimenter la crainte et la colère, et non la prédominance du français. La destruction de drapeaux, le terrorisme et les bombes du FLQ, la crise d'octobre et la Loi sur les mesures de guerre, tout cela a eu lieu *avant* l'élection du PQ. J'ai reçu cette opinion dans une lettre signée Henri Gigande. Celui-ci poursuit avec ce qu'il appelle la « conquête tranquille » : attribution de noms français à des voies de circulation qui jusque-là portaient des noms anglais ; adoption de la loi 101 qui a fait du français la langue officielle du Québec ; lois sur l'affichage ; la restriction ou éradication délibérée des institutions anglophones et de la langue anglaise ; présence d'un nombre restreint de politiciens de langue anglaise au Québec pour faire contrepoids au leadership francophone à Ottawa. Les sentiments nationalistes

et anti-anglais sont toujours présents dans la mémoire des anglophones, beaucoup plus que le fait que le français ait pris la place qui lui revient.

La nécessité de faire face à la transformation du Québec « britannique » et le déclin, ou la perte d'institutions anglophones dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux, conjugués à l'accès réduit aux services en anglais, ont su frustrer plus d'un chef de file de la communauté et mener à un sentiment de perte d'importance et d'identité.

On accuse le Parti libéral du Québec et le Parti libéral fédéral de manquer de leadership parce qu'ils prônent le compromis en ce qui concerne la protection de la collectivité anglophone.

La mince victoire au référendum de 1995 a mené non seulement à une réelle crainte de voir le Canada se disloquer, mais elle a aussi suscité un sentiment de « trahison » de la part des francophones qui n'ont pas compris les efforts qu'ont faits les Québécois anglophones pour s'ajuster aux exigences de la loi 101 dans un Québec français.

Un leadership d'un genre nouveau a vu le jour. Il s'est exprimé avec colère dans les articles et les déclarations du journaliste William Johnson, les manifestations de Howard Galganov, la création du Parti Égalité, les interventions de l'ex-séparatiste Guy Bertrand et les procès de Brent Tyler.

La difficulté d'accès à l'emploi au gouvernement du Québec, où les anglophones ne comptent que pour 0,7 % des effectifs, voire au sein de la fonction publique fédérale au Québec, où les anglophones occupent un pourcentage d'emplois inférieur à leur proportion dans la province, sème la grogne.

La perception d'injustice causée par la politique relative à la prédominance du français dans l'affichage et le refus, de la part des entreprises, d'afficher en anglais selon la limite permise par la loi ont mené aussi à l'apparition du sentiment qu'on tente de nier l'existence de l'anglais au Québec.

Les anglophones n'acceptent pas que le gouvernement du Québec continue de promouvoir le séparatisme, en dépit du fait qu'il ait été rejeté par l'opinion publique et que le PQ ait été reporté au pouvoir en 1997 sans toutefois obtenir la majorité du vote populaire.

Il existe un sentiment croissant que le gouvernement péquiste ne sera jamais satisfait, comme en fait foi sa réaction négative à l'étude menée par son propre Conseil de la langue française, qui démontre que 87 % du « discours public » au Québec se fait en français. (*The Gazette*, éditorial intitulé « *How Much Is Enough?* », 3 juin 1999.)

Cette présentation générale témoigne d'une montée de la colère, de l'anxiété et de la frustration qui se manifeste à plusieurs niveaux de la collectivité anglophone québécoise depuis les dernières décennies. Elle démontre pourquoi il existe, même parmi les anglophones modérés, un désir secret de « rendre la monnaie de leur pièce » aux francophones (ou au gouvernement péquiste, ou aux séparatistes) et donc pourquoi les William Johnson, les Guy Bertrand et tous les militants du plan B de ce monde, qui ont fait leur apparition après le référendum, jouissent d'une audience certaine. Les anglophones sont à la recherche d'un leadership ferme qui saura quand fixer une limite.

C'est pour cette raison que les 15 000 anciens membres d'Alliance Québec ne se sont pas interposés contre Bill Johnson pour l'empêcher de prendre le pouvoir. Ils ne voulaient pas faire partie d'un organisme où Johnson serait

présent, mais ils se sentaient aussi las du corps à corps, du manque de succès tangible d'Alliance Québec et des interminables querelles intestines. Ils ont cru que les élections de 1998 leur fourniraient l'occasion de retourner à leurs anciennes sphères de préoccupation dans le monde des affaires et les institutions sociales. Par ailleurs, cependant, le faible taux d'adhésion à Alliance Québec et le manque d'appui en faveur de sa politique de confrontation démontrent clairement qu'il existe en parallèle, surtout au sein de la nouvelle génération, une volonté de s'adapter tranquillement à un Québec français par la voie du dialogue et du compromis. Généralement, les anglophones veulent surtout mettre un terme à la menace séparatiste. Ils savent fort bien que la ligne dure du plan B, bien qu'elle représente une tactique à court terme pour défouler et déséquilibrer les séparatistes, n'offre cependant pas de solutions à long terme aux revendications qui, au départ, ont inspiré le séparatisme.

Conclusions : vers l'avenir

Tout ce qui précède nous donne un aperçu de ce que nous savons de l'histoire récente du Québec anglophone. Nous pouvons donc nous demander ce que cela nous réserve pour l'avenir. Je tenterai d'élaborer trois genres de conclusions : l'une suggérera la meilleure façon de calmer les inquiétudes anglophones quant à leur place dans la province ; la seconde prendra en considération le contexte plus large ; la troisième tentera de tirer des leçons pour mieux analyser les relations intercommunautaires.

Pour que les Québécois d'expression anglaise aient un rôle tant soit peu satisfaisant, il faudrait qu'ils donnent suite à leurs propres efforts *et* que la majorité francophone fasse des tentatives de réconciliation avec eux. Dans leur étude publiée en 1982, Caldwell et Waddell ont déjà dressé la liste de ce que pourraient faire les anglophones pour eux-mêmes. Selon eux, les anglophones devraient :

- accepter la primauté du français ;
- continuer à faire confiance au processus juridique et à notre tradition de gouvernement constitutionnel ;
- cultiver un sens des responsabilités en ce qui a trait au domaine public ;
- préparer les jeunes à participer à la société québécoise et les rendre conscients de l'héritage du Canada anglais ;
- encourager les établissements d'enseignement de langue anglaise à planifier et à travailler ensemble ;
- envisager la possibilité d'un cheminement scolaire qui permettrait aux étudiants anglophones de profiter, à un moment donné, d'un enseignement commun avec des francophones ;
- publier une revue de critique et d'analyse sociale et politique en anglais ;
- participer à la vie politique et contribuer à la vie publique ;
- produire une élite consciente de son histoire⁴.

Il me semble que toutes ces propositions sont toujours valables. Il est intéressant de noter que c'est Camille Laurin, père de la loi 101, qui laissait entendre que les anglophones devraient être fiers de leurs valeurs canado-britanniques⁵. Parmi ces valeurs et ces principes traditionnels, on pourrait inclure la division des pouvoirs et l'équilibre du pouvoir, les droits de la personne, l'autonomie locale, le pragmatisme, le franc jeu, les partis politiques, le lobbying, la responsabilité individuelle et les corps intermédiaires. Non seulement est-il utile que les anglophones soient conscients de l'importance de leur héritage et qu'ils comprennent les valeurs qu'ils peuvent adopter avec fierté, mais on peut aussi en entrevoir le mérite intrinsèque pour le Québec, le Canada et la planète. Parce que nous discutons du fondement même des comportements futurs, il est important de souligner que le besoin d'une expérience pédagogique commune avec les francophones se fait sentir. Tout le monde est conscient depuis longtemps des effets fractionnels inhérents aux systèmes scolaires basés sur l'ethnicité et la religion. Une façon de surmonter ce problème consisterait à permettre les échanges scolaires d'une durée de quelques années au primaire, sur une base volontaire. Cela pourrait favoriser l'amitié, la compréhension mutuelle et l'amélioration des compétences linguistiques, tout en faisant valoir l'utilité du système anglais pour l'apprentissage de l'anglais, cette langue internationale.

Un autre conseil judicieux provient de l'étude récente réalisée par Garth Stevenson. Dans ce qu'il surnomme « une lutte paisible pour assurer espace et pouvoir », l'auteur recommande aux Québécois d'expression anglaise de ne se fier que sur eux-mêmes, et non plus sur les partis politiques québécois, sur le gouvernement fédéral ou sur le reste du Canada. Pour ce faire, ils devraient se pencher surtout sur le renforcement de leur société civile et l'accueil des immigrants, deux actions qui, à la longue, revêtiront une plus grande importance que leur participation aux élections, aux partis politiques et aux groupes d'intérêt — ce qu'ils ne doivent pas négliger non plus⁶.

Mais, en dépit de tous leurs efforts, les anglophones ne pourront se sentir véritablement à l'aise au Québec sans une aide de la part de la majorité francophone et du gouvernement du Québec. D'après de récentes études du Conseil de la langue française et de *The Gazette*, il est évident qu'il existe des preuves que la culture française au Québec repose sur des assises beaucoup plus solides que par le passé. Malgré le besoin d'une vigilance éternelle, il semble que le moment soit venu pour le gouvernement du Québec de desserrer quelque peu la bride de la loi 101 sans pour autant que cela nuise à la prédominance de la culture française. Voici quelques-unes des étapes à suivre :

- Reconnaître publiquement le fait que les Québécois d'expression anglaise font des efforts pour faire du français la langue parlée au Québec (*Montreal Gazette*, 3 juin 1999).
- Mettre fin à la prédominance du français dans l'affichage commercial et permettre l'égalité entre le français et toute autre langue. C'est ce que le conseil municipal de Shawville propose, et c'est aussi le sens du

jugement rendu par la juge Danielle Côté de la Cour du Québec (le 20 octobre 1999). On supprimerait ainsi un important grief des anglophones.

- Ouvrir les portes des écoles anglaises aux élèves provenant de pays de langue anglaise. Une telle décision semblerait raisonnable; elle aurait pour effet d'accorder un appui indispensable au système anglais et éviterait de susciter l'aversion pour la culture française chez ces jeunes.
- Maintenir le droit aux services bilingues dans toute restructuration municipale future et envisager l'assouplissement de la règle du 50 % aux municipalités qui offrent de tels services. L'administration municipale est un bastion important de la participation et de la représentation des minorités.
- Créer des programmes spéciaux urgents, à grande échelle, pour l'engagement de représentants des minorités au gouvernement du Québec et dans tous les organismes provinciaux et municipaux. Le Québec doit être perçu comme un régime politique pleinement représentatif de sa société pluraliste.
- Favoriser des programmes d'échanges scolaires entre les systèmes français et anglais.

Au début de ce texte, nous avons fait observer que le contexte national et international exerçait une influence sur la situation que vivent les groupes minoritaires. Bien que la mondialisation soit probablement un sujet trop vaste pour que nous puissions faire des généralisations à propos de son influence, il est possible d'avancer des propositions quant à l'impact de la situation canadienne sur le Québec. Pour nombre d'anglophones, la priorité consiste d'abord à se débarrasser du spectre du séparatisme. Avec le temps, la lutte pour la protection des droits des anglophones au Québec s'est confondue avec la lutte pour la protection du Canada. D'après des études récentes, l'opinion francophone soupçonne que les organismes communautaires anglophones ne sont que de simples prête-noms pour le fédéralisme. Quoi qu'il en soit, les anglophones québécois peuvent faire deux choses pour tenter de stabiliser leur situation en cherchant à couper les racines mêmes du séparatisme. La première consiste à cesser d'être une épine au pied des nationalistes québécois, en acceptant d'emblée les objectifs de la loi 101 (on pourra toujours discuter des modalités) et en reconnaissant la position minoritaire de la collectivité anglophone dans le contexte d'un Québec français. La deuxième consiste à mener la lutte pour la reconnaissance et la protection du Québec comme société distincte à l'intérieur du fédéralisme canadien et de la Constitution⁷.

Voilà qui nous amène à la question des relations entre les communautés linguistiques et à celle de leurs influences réciproques. Y a-t-il un avantage quelconque à tirer des relations franco-anglaises au Québec? La majorité des gens que je connais qui ont choisi de rester au Québec l'ont fait à cause de la joie de vivre de la société québécoise et des avantages qu'il y a à vivre dans

deux cultures. Certaines de ces personnes considèrent que la juxtaposition de leurs deux cultures a un effet cumulatif plutôt qu'un effet antagoniste⁸. Je soutiendrais aussi que la présence de deux collectivités au Québec, et dans l'ensemble du Canada, constitue l'essence même de ce pays. Elle représente le fondement des notions canadiennes de diversité et de pluralisme. Elle nous aide à respecter les droits de la personne un peu mieux qu'ailleurs. Pour faire le point, n'eût été la présence d'un solide bastion francophone au Québec, le Canada n'aurait jamais réussi à témoigner de la tolérance et du respect pour le multiculturalisme. Comme les Canadiens ont été forcés de prendre des mesures face à la réalité irréductible de deux collectivités culturelles au Canada, ils ont su accepter, voire apprécier, progressivement l'existence du tissu culturel varié et coloré qu'est devenu ce pays.

J'aimerais terminer sur cinq leçons que nous pouvons tirer des relations franco-anglaises au Québec. Premièrement, les minorités doivent apprendre comment prendre soin des majorités. Pour des raisons fort complexes, les majorités semblent être affligées d'un grande sensibilité aux tracasseries qui peuvent leur être infligées même par les plus petites minorités. Dans une perspective à long terme donc, les majorités n'aiment guère les politiques de confrontation. Ce que doivent d'abord faire les minorités, c'est valoriser leurs forces en se faisant des alliés et en démontrant leur utilité à la société majoritaire. Ensuite, elles doivent se servir de tous les moyens politiques démocratiques à leur disposition — la mobilisation, les moyens de pression, le lobbying, la participation, la prise des devants, les débats — pour faire valoir leur cause. Deuxièmement, les minorités ont grandement besoin de se doter d'organismes de coordination pour planifier, communiquer et représenter les intérêts de la collectivité à l'égard de la majorité. Même si c'est difficile, les minorités doivent apprendre comment investir temps, argent et efforts dans leurs organismes communautaires. Troisièmement, il est clair qu'au Québec la minorité anglophone ne représente plus une menace pour la majorité francophone, la menace provenant maintenant surtout de l'impact mondial de la culture anglo-américaine, spécialement par l'intermédiaire de la musique populaire, d'Internet, des conférences internationales, etc. Le remède se situe dans le renforcement des industries culturelles et de l'éducation; il ne s'agit plus de faire d'un soi-disant ennemi traditionnel un bouc émissaire permanent et, partant, d'ignorer le vrai danger. Quatrièmement, si une minorité veut être acceptée, elle doit, en plus d'exiger ses droits, se montrer prête à assumer ses responsabilités en participant pleinement à la vie politique et sociale, et être perçue comme telle. Enfin, il me semble que la situation des anglophones au Québec diffère beaucoup de celle des minorités francophones au Canada, parce que les répercussions de ses gestes ne revêtent pas un caractère aussi définitif. Les anglophones sont soutenus par la culture du reste du continent. Ils peuvent émigrer. Ils peuvent faire l'autruche. Les francophones, eux, n'ont pas ce luxe. Ils ne peuvent être blasés. Et ils ne peuvent pas non plus s'offrir le luxe d'être aussi désagréables.

NOTES

1. Gary Caldwell et Eric Waddell (dir.), *The English of Quebec: From Majority to Minority Status*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1982; publié en français sous le titre *Les Anglophones du Québec: de majoritaires à minoritaires*, Québec, IQRC, 1982, p. 438-453.
2. Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos, *Le Fait anglais au Québec*, Montréal, Libre Expression, 1979, p. 224-225; publié en anglais sous le titre *The English Fact in Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1980.
3. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 283.
4. Caldwell et Waddell, *The English of Quebec*, op. cit., p. 441-445; *Les Anglophones du Québec*, p. 457-462.
5. *Ibid.* p. 430 en anglais et p. 446 en français.
6. Stevenson, *Community Besieged*, op. cit., p. 284-298.
7. *On the Reform of Canadian Federalism*, se référer à Gérard-A. Beaudoin et al. (dir.), *Le fédéralisme de demain: réformes essentielles; Federalism for the Future: Essential Reforms*, Montréal, Wilson & Lafleur, 1998.
8. *On Coping With Living in a Bilingual Setting*; se référer à Josh Freed et Jon Kalina (dir.), *The Anglo Guide to Survival in Québec*, Montréal, Eden Press, 1983.